



Points forts : Formation ciblée s'appuyant sur un aller-retour constant entre théorie et partage d'expérience

Objectifs

- Décrire son rôle et ses missions en tant que membre du CSE
- Être capable de déceler, mesurer les risques professionnels et analyser les conditions de travail dans son établissement
- Être capable de mettre en œuvre des méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Programme

► Présentation des stagiaires

- Fonctions et attentes selon leur mandat

► Le Comité Social Economique

- Conditions de mise en place (dispositions relatives aux attributions CSE résultant d'accords collectifs de travail ou d'usages.
- Rôle et composition du CSE - inspections et expertises
- Les commissions – Les référents
- Les consultations et avis

► Missions, contributions et exercices des membres du CSE

- Gestion, condition d'emploi, technologie, aménagement, handicap, économie, S&ST et environnement
- Les Réunions du CSE – Comment et quoi communiquer
- Moyens du CSE
- Heures de délégation - Activité partielle/Télétravail

► La Base de Données Economique Sociale et Environnementale

- Consultations et informations

► LOI n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail

- Modifications

► Accidents de Travail et Maladies Professionnelles

- Définitions/Statistiques/Indicateurs
- Accidents du travail / de trajet
- Maladies professionnelles
- Préjudices

► La démarche de prévention

- Intégrer les 9 principes généraux de prévention

► Évaluer les risques professionnels

- Identifier les dangers et les aspects
- Comprendre et évaluer tous les risques professionnels
- Analyser des risques professionnels
- DUERP - Les acteurs internes et externes de la prévention

► Le CSE dans le champ de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de travail

- Les inspections et obligations en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail
- Les procédures d'alerte – PCAC (Covid19)

► Enquêter sur les accidents du travail

- Réalisation des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles

► Analyser un accident – étude de cas


- Méthode de l'arbre des causes
- Méthode 5 P
- Rapport d'enquête

► Visite obligatoire « Santé Sécurité et Conditions de travail »

- Réglementation
- Objectifs
- Préparation, visite, préconisations, bilan, restitution lors d'une réunion CSE

Les exercices pratiques, préalablement choisis avec l'entreprise, seront réalisés sur documents internes ou du formateur

► Bilan en salle

 194, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE

 www.ceppic.fr



Toutes nos formations
sont réalisables
sur mesure en
intra-entreprise

CONTACT

Sandrine HERLEN

02.35.59.44.12

sandrine.herlen@ceppic.fr

Formation des Membres du CSE – 1^{er} mandat (Avec ou sans Commission SSCT)

Durée : 5 jours soit 35 heures pour toutes les entreprises

Tarif : 1170 € HT pour 5 jours

Réf : S0511

Démarche pédagogique

Chaque point abordé est illustré par des exemples tirés de l'expérience sur le terrain du formateur et des échanges avec les participants.

Formateur sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie

Public

Membre de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Membre du CSE exerçant une mission en matière de santé sécurité et conditions de travail

Groupe de 10 personnes maximum

Prérequis

Pas d'exigence spécifique.

Modalités d'évaluation

QUIZ d'évaluation des connaissances

Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

5 453 personnes formées en 2022

Dates de session

Dates Rouen :

Suivant calendrier

Dates Dieppe :

Suivant calendrier



194, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE



www.ceppic.fr

Toutes nos formations
sont réalisables
sur mesure en
intra-entreprise



FO31 – Version B – P2 - Fiche programme stage court

CONTACT

Sandrine HERLEN

02.35.59.44.12

sandrine.herlen@ceppic.fr